

*Remerciements
10 P. 100*

3 27+

VOL. 10

MARS 1904

No 3

BULLETIN
— DES —
RECHERCHES HISTORIQUES

—
ARCHÉOLOGIE—HISTOIRE—BIOGRAPHIE
BIBLIOGRAPHIE—NUMISMATIQUE

—
ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES

—
Qui manet in patriâ et patriam cognoscere tenet.
Is mihi non civis sed peregrinus erit

— *sc* —
PIERRE-GEORGES ROY
ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE
RUE WOLFE
LÉVIS

RECHERCHES HISTORIQUES

Sommaire de la livraison de mars : Requête des voyageurs de Michillimakinac en 1736, Mgr Henri Têtu ; La famille Myrand, Ernest Myrand ; Lac Simcœ ; L'hon. Alexandre-Edouard Kierskowski ; Pierre Lesueur, P. G. R. ; Le *Great Eastern* ; Les Hollandais de la Nouvelle-Belgique, N.-E. Dionne ; Questions, etc.

Gravure : L'hon. Alexandre-Edouard Kierskowski.
On peut se procurer gratuitement une livraison spécimen des *Recherches Historiques* en s'adressant au directeur de la revue, Pierre-Georges Roy, rue Wolfe, Lévis.

Abonnement : \$2 par année.

Les abonnées des *Recherches Historiques* voudront bien se rappeler que leur abonnement pour 1903 est maintenant dû.

PUBLICATIONS RÉCENTES

Histoire de la corporation de la cité de Montréal depuis son origine jusqu'à nos jours, par J. Cléophas Lamothe, avocat, et LaViolette et Massé, éditeurs—Montréal—1903. Prix : \$10.00. Portraits et biographies des maires, échevins, fonctionnaires etc., etc. S'adresser aux éditeurs MM. LaViolette & Massé, 4, rue St-Jacques, Montréal.

Le Canada ecclésiastique, almanach annuaire du clergé canadien pour 1904. Dix-huitième année. Prix \$0.50. Editeurs : MM. Cadieux & Derome, 1966-1868, rue Notre-Dame, Montréal.

BULLETIN
DES
RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. 10

MARS 1904

No 3

REQUÊTE DES VOYAGEURS DE MICHIL-
LIMAKINAC EN 1786

Parmi les documents que possèdent nos archives sur Michillimakinac, je trouve une requête assez intéressante et édifiante signée par vingt-cinq voyageurs et qui nous fait connaître assez bien l'état de cette mission en 1786. Je dis 1786, quoique la requête ne porte aucune date ; mais l'on sait par ailleurs que ce fut cette année-là que M. Payet, dont il y est fait mention, partit du Détroit et de Michillimakinac et qu'il était le porteur de la lettre que je vais citer en entier. Auparavant il est peut-être utile de rappeler que dès 1675 les Jésuites avaient à Michillimakinac une mission des plus importantes, celle de Saint-Ignace, où résidait le supérieur de leurs missions de l'ouest. Poste militaire et centre de commerce, Michillimakinac situé au nord du lac Huron, "formait comme trois villages, celui des Français, celui des Hurons et celui des Outaouais. Au milieu se trouvait le fort des Français, résidence du commandant de tous les pays d'en haut, auquel obéissaient les commandants des divers postes établis dans cette lointaine portion de la Nouvelle-France."(1) Citons parmi les commandants

(1) *Les Jésuites et la Nouvelle-France.* De Rochemonteix.

de Michillimakinac : MM. de la Durantaye, de Louvigny de la Porte, le célèbre de Lamothe-Cadillac, MM. de Verchères, de la Corne, de Noyelles, de Beaujeu, frère du vainqueur de la Monongahéla. Mais en 1786, il y avait déjà longtemps que ce poste avait perdu de son importance. La fondation du Détroit (1703) avait amené un exode de la plus grande partie des Sauvages et je crois que la petite population qui s'y trouvait réunie et seulement à certaines époques de l'année se composait surtout de voyageurs canadiens. On sait qu'ils ne jouissaient pas d'une grande réputation de sainteté, qu'on les accusait de bien des scandales, et que privés durant longtemps de secours religieux ils étaient exposés à bien des dangers et à bien des misères spirituelles. La requête que je reproduis montre que plusieurs au moins avaient conservé la foi et comprenaient l'importance suprême du salut.

A Sa Grandeur le Seigneur Evêque de la Province de Québec en Canada.

Monseigneur,

Privés depuis onze années d'aucuns secours spirituels en cette région, c'est avec la plus vive satisfaction que nous avons vu arriver Monsieur Payet, missionnaire du Détroit, qui, descendant en Canada, a bien voulu passer par ce poste pour nous les administrer. Ce digne prêtre veut bien encore ajouter aux peines qu'il s'est données pour nous, la grâce de présenter à Votre Grandeur notre très humble supplique en faveur de cette partie éloignée de vos ouailles qui demandent un pasteur.

Tous les citoyens et habitants de cette contrée se joignent ici sous le nom respectable de Chrétiens pour

vous supplier unanimement de leur envoyer un sage Directeur pour les conduire dans la voie du Salut. L'innocence des enfants, la caducité des vieillards, le désordre même des plus vicieux sollicitent fortement votre charité pastorale en leur faveur. Plus : la gloire de la religion exposée au milieu des nations sauvages, est un motif très puissant pour toucher votre bienveillance. C'est pourquoi donc ils vous prient très instamment de considérer, non les mauvaises impressions que l'on a voulu vous donner de leurs mœurs, mais votre charité paternelle, afin de prévenir les tristes égarements d'un troupeau sans pasteur.

La prédication de Monsieur Payet a réveillé tous les cœurs, en a touché et converti plusieurs, et ils espèrent que le compte qui vous sera rendu, Monseigneur, par ce ministre fidèle, vous touchera aussi à leur endroit d'une manière efficace. En conséquence, ils offrent leurs bourses et leurs facultés pour le passage de celui des missionnaires qui leur sera confié. S'il arrive, (vu la disette des prêtres) que celui qui sera envoyé ne séjourne que quelques mois, il aura, le printemps, tout ce qui est convenable à sa personne et à son caractère, et l'automne, il sera reconduit en son lieu avec le même soin et la même attention.

Si le séjour du missionnaire désiré est soutenu et sans interruption, voici son revenu annuel porté et garanti dans la souscription ci-jointe.

Nos vœux, Monseigneur, sont sincères et unanimes, avec ceux de tout le Diocèse, pour la conservation de Votre Grandeur. Nous nous flattons d'obtenir, avec votre bénédiction paternelle, un directeur de nos âmes zélé, expert, charitable et prudent, tel que Monsieur Payet, au moins pour ouvrir la mission et mettre les

choses en bon ordre dans leur principe. Tel est l'espoir de ceux qui ont l'honneur d'être, avec le plus profond respect,

De Votre Grandeur,
Monseigneur,

Les très humbles et très obéissants serviteurs et
enfants en Notre-Seigneur Jésus-Christ

Et. Campion	J. Bt Barthe
J. Ferrin	J. Sanguinet
Billon	J. Bt Laframboise
Louis Gigon fel	G. Cotté
C. Catin	Bte Tabeau
M. Brisbois	A. Marchand
D. Bourassa	Marchesseau
R. Depay	Chs Chaboillez
Jq. Defond	Jean Reevy & Co
Laurent Bertrand	C. Gaulier
Joseph Ducharme	N. Rocheblave
Luc Chevalier	Carignan
	P. Thieney

Les voyageurs disent, en 1786, qu'ils ont été privés depuis onze ans d'aucuns secours spirituels. Quel missionnaire les avait visités en 1775 ? C'était M. Pierre Gibault qui, ordonné prêtre le 19 mars 1768, avait été tout de suite envoyé missionnaire aux Illinois. Mais comme on va le voir, il s'était d'abord arrêté à Michillimakinac où il retourna en 1775. Tout cela est prouvé par des lettres de ce missionnaire, que je trouve assez intéressantes pour les citer ici.

Monseigneur,

J'ai l'honneur, dans le moment que je pars de ce poste, d'assurer Votre Grandeur de mes respects et de vous rendre compte, autant que je le puis faire, dans

l'embarras où je me trouve, de ce que j'ai fait dans ce poste. Jusqu'ici notre voyage a été des plus lent et des plus pénible par la quantité de pluie que nous avons eue. Depuis Montréal jusqu'à Michillimakinac, nous avons eu vingt-deux jours de degra par la pluie, sans compter le vent. Ce qu'il y a de consolant, c'est que nous n'avons manqué de rien, c'est-à-dire que nous avons eu des vivres pour nous rendre, sans les épargner ; au lieu que les canots qui étaient devant et derrière nous ont jeuné jusqu'à vivre de tripes de roches. En arrivant dans ce poste, après avoir diné chez M. le commandant, je suis entré au confessionnal et n'en suis sorti qu'après dix heures. Et cependant c'est le seul jour où j'en suis sorti le plus tôt. J'ai eu des baptêmes aussi à faire, mais je n'ai fait qu'un seul mariage. J'ai eu de la peine et du chagrin dans mon petit séjour ; cependant j'ai eu aussi de la consolation. Ma peine a été de ne pouvoir pas rester assez longtemps pour répondre à l'empressement qu'une quantité prodigieuse de voyageurs m'ont fait paraître pour faire, me disaient-ils, des confessions depuis trois jusqu'à dix ans. Ils m'ont fait toutes les prières possibles pour me retenir, m'offrant de nourrir mes gens jusqu'aux Illinois, de m'y accompagner avec deux canots. Mais n'ayant ordre de Votre Grandeur que pour les Illinois, je crains qu'il n'y arrive quelque malheur par ma faute. Il doit partir demain matin quatre canots avec nous qui vont à cent lieues d'ici, qui ont retardé huit jours exprès pour achever leurs confessions. En un mot, Dieu n'est point encore tout à fait abandonné dans ces lieux ; il ne faudrait que des ouvriers bien résolus à endurer la faim et la soif et à faire un carême continuel. Comme je n'ai point laissé M. Despains jusqu'à présent et qu'il serait fort fâché, s'il n'arrivait pas avec moi aux Illinois, je n'ai pu rester ici que huit

jours. J'espère, Monseigneur, être très bien reçu aux Illinois, selon les nouvelles que j'en ai reçues. Les Espagnols ont chassé le R. Père Meurin de leurs villages ; le commandant anglais l'a fort bien reçu ; sans cela sous vingt-quatre heures, on l'envoyait à la mer. Pour moi je suis bien charmé qu'il soit de mon bord. J'ai eu en ce poste la visite des Sauvages du R. P. Dujonais (1). Ils le regrettent comme le premier jour. Quelques-uns sont venus à confesse, parce qu'ils parlaient français ; d'autres l'auraient bien voulu, mais nous ne nous entendions point. Je désire de tout mon cœur d'arriver à ma destinée pour remplir les vues de Dieu et celles de Votre Grandeur dont je suis avec tout le respect et la soumission

Le très humble et très obéissant serviteur,
Gibault, Ptre

A Michillimakina ce 28 juillet 1768.

(1) Il avait été missionnaire à Michillimakinac de 1742 à 1765. Nous avons une lettre de lui en date du 16 août 1743. Tanguay écrit son nom : Pierre-Luc Du Jaunay. Lui-même signe P. Dujaunay. Le même Tanguay le fait mourir le 17 février 1781. Cependant je lis dans *Les Ursulines de Québec* : " 16 juin 1780 : nous venons de faire une grande perte par la mort du R. P. du Jaunay S. J. qui était notre confesseur depuis l'année 1767." Il va sans dire que Tanguay ne sait rien de cela et surtout n'en dit rien. Qui aura le courage de recommencer *Le Répertoire Général du Clergé Canadien* ? La seconde édition est incomplète, souvent inexacte, tout ce que vous voudrez. Et cependant combien importante et intéressante elle eût été et serait encore surtout ! Pour publier une autre édition—vraie,—il suffirait et il faudrait qu'un prêtre intelligent, retiré du ministère, eût la patience de se transporter d'évêchés en évêchés, et de paroisses en paroisses, et d'épuiser toutes les autres sources d'informations.

Le 9 octobre 1775, je vois que M. Gibault est retourné faire la mission de Michillimakinac, car ce jour-là, il écrit une longue lettre à l'évêque pour lui rappeler que depuis sept ans il travaille et s'épuise au milieu d'épreuves et de privations de toutes sortes, ayant fait " quatre campagnes dont la moindre était de cinq cents lieues," et il termine en demandant une cure au Canada. Le 4 décembre, il écrit la lettre suivante :

Monseigneur,

Quoique j'ai eu l'honneur de vous écrire de Michillimakinac, se trouvant un courrier extraordinaire du Détroit, quoiqu'il en coûte, je ne peux manquer de vous assurer de mes très humbles respects et de vous renouveler tout ce que je vous ai déjà mandé dans celle de Michillimakinac. Je vous apprendrai de plus qu'étant arrivé dans ce dernier poste en septembre, j'y suis resté jusqu'au 4 de novembre, fondé sur l'infailibilité de l'arrivée d'une barque qu'on attendait déjà quand je suis arrivé, de Montréal. Voyant enfin qu'on attendait en vain et qu'il me fallait hiverner, dans cette cruelle alternative, j'ai mieux aimé risquer périr le long du lac Huron que de passer l'hiver en cet endroit ; et dans un petit canot d'écorce, avec un homme et un enfant à leur premier voyage, moi-même n'y ayant passé qu'une fois, il y a seize ans, (1) ne faisant rien dans un bateau, dormant toutes les nuits et bien souvent le jour, et par conséquent ne remarquant guère les endroits difficiles qui ne laissent pas d'être communs dans ce mauvais équipage. Résout à tout

(1) M. Gibault n'avait alors que vingt-deux ans et il ne fut ordonné prêtre qu'à l'âge de trente-et-un ans. Peut-être est-ce *six ans* qu'il faut lire au lieu de seize ?

événement, gouvernant moi-même mon canot, dans les glaces, les neiges dont il y avait huit pouces dans les pays plats, parmi les vents et les tempêtes, dans une saison où jamais personne, de mémoire d'homme, ne s'est mis, en vingt-deux jours je me suis rendu au Détroit. (1) Voilà dix jours que j'y suis arrivé. La rivière, dès avant mon arrivée, est couverte de glaces et on ne traverse d'un bord à l'autre que comme de Québec à la Pointe Lévi dans l'hiver. J'y suis donc dégradé. Peut-être en partirai-je cet hiver ; peut-être, comme me le disent tous les anciens, n'en partirai-je, qu'en mars. Dieu soit béni ! La misère que je viens de subir de Michillimakinac ici m'a rendu si insensible que je ne ressens qu'à moitié la peine de n'avoir pu me rendre aux Illinois. Je ferai tout mon possible pour ne pas me rendre inutile au Détroit, et pour soulager les deux vieillards vénérables qui le desservent, (2).....

P. Gibault Ptre

Au Détroit, ce 4e décembre 1775.

D'après la requête des voyageurs, M. Payet les avait évangélisés en 1786 s'en retournant du Détroit en Canada. De fait il fut nommé curé de Saint-Antoine, rivière Chambly, le 22 septembre suivant. Mais touché de la bonne volonté et des louables désirs des voyageurs, encouragé sans doute par son évêque, ce digne prêtre retourna donner une mission à Michillimakinac, l'année suivante, comme le prouve sa lettre adressée à Mgr Hubert. La voici :

(1) De Michillimakinac au Détroit, il y a 120 lieues.

(2) Le Père Pierre Potier, jésuite, et le Père Bocquet, *Le simple*, récollet.

De Michillimakinac, août 14, 1787.

Monseigneur,

Il n'y a ici rien d'extraordinaire. Les choses vont à peu près comme l'année dernière.

La moisson du père de famille n'est pas si considérable qu'elle a été l'année précédente, parce que les voyageurs n'ont pas séjourné si longtemps à Michillimakinac que de coutume. Cependant il s'est trouvé encore un certain nombre de dévôts malgré la multitude des impies.

Nous avons fait à l'église quelques réparations indispensables, comme de la fermer, la plancher, etc., mais le tout avec l'agrément du commandant, le capitaine Scot. La lettre ci-incluse passe pour être de Monsieur De la Valinière qui paraît tracasser beaucoup aux Illinois, si on ajoute foi à plusieurs qui en arrivent. (1)

Mes confrères du Détroit m'ont fait savoir de leurs nouvelles. Ils sont en bonne santé. Je me dispose à les rejoindre dans une dizaine de jours, si le capitaine Borth vient selon mes désirs. Lorsque j'aurai rempli ma mission au Détroit, je rendrai à Votre Grandeur un compte détaillé de tout ce qui mérite votre attention. Je passe sous silence l'histoire de mon voyage, crainte de vous fatiguer plus longtemps ; mais je dirai seulement que je suis passé jusqu'ici sans aucun accident.

Honneur d'être avec un profond respect, de Votre Grandeur, Monseigneur, le très humble et très obéissant serviteur

Payet Ptre

(1) Dans un prochain article, je consacrerai quelques pages à la mémoire de cet abbé.

D'après les actes écrits à Saint-Antoine par M. le curé Payet, il fut absent de sa paroisse pour la mission de Michillimakinac, depuis le 17 juin jusqu'au 15 octobre 1787.

Je ne sais si ce poste fut visité par d'autres missionnaires de 1787 à 1799. Cette dernière année, on y trouve M. l'abbé Gabriel Richard qui rend compte de sa visite à Mgr Carroll, évêque de Baltimore, qui l'avait nommé au Détroit. (1) Aujourd'hui la paroisse de Michillimakinac s'appelle encore *Saint-Ignace*, comté de Mackinac, et il y a un curé résident.

Voici quelques passages du rapport de M. Richard : “ J'ai quitté Détroit le 20 de juin, dans un vaisseau américain, et après une tempête terrible sur la baie de Saginaw et sur le lac Huron, nous sommes arrivés à Mackinaw le 29 du même mois. Ici je rencontraï un grand nombre de personnes ; car près de mille hommes visitent cet endroit durant la saison d'été, mais la plupart n'y séjournent que quelques semaines. C'est le lieu de rendez-vous des traitants du lac Michigan, de Mississipi, du lac Supérieur et d'autres lieux, et l'on y trouve cinquante maisons.

J'y trouvai toute une pépinière d'enfants et je supplée les cérémonies du baptême à trente d'entre eux. Ils étaient tous âgés de plus de sept ans, la plupart illégitimes. Il est pénible de constater que tant de pauvres créatures soient abandonnées sans instruction religieuse ; car c'est à peine s'il s'en trouve qui peuvent faire le signe de la croix . . .

M. Richard retourna à Michillimakinac en 1821. Dans une lettre à son évêque, il rappelle la mémoire du P. Marquette, l'illustre fondateur de cette mission.

(A suivre)

MGR HENRI TÊTU

(1) Voir l'intéressante notice sur *L'abbé Gabriel Richard* par M. N.-E. Dionne, page 13.

LA FAMILLE MYRAND

M. l'abbé H.-A. Scott, dans son ouvrage : *Une paroisse historique de la Nouvelle-France, Notre-Dame de Sainte-Foy*, fait erreur lorsqu'il écrit, au chapitre 28ème, page 411 :

“ Originaire du Poitou Jean Mignerou dit LaJeunesse a eu une nombreuse postérité, et son nom, transformé en celui de Mignerand puis de Myrand, honorablement porté par plusieurs familles de Sainte-Foy, ne paraît pas, grâce à Dieu, en danger de s'y éteindre.”

Jean Mignerou dit LaJeunesse n'est pas l'ancêtre des Myrand de Sainte-Foy et de Québec, non plus que des Mayrand de Deschambault. (1)

Ce n'est pas le nom de famille *Mignerou*, qui difformé insensiblement, est devenu Mignerand, puis Myrand, mais le nom d'une paroisse du diocèse de Poitiers : *Meillerand*. Nous, les Myrand actuels, portons un nom de village en guise de nom de famille, tout comme les Languedoc, celui d'une province de France (2).

(1) Ne pas confondre les *Myrand* de Québec et de Sainte-Foy avec les *Mayrand* de Deschambault : ceux-ci ont pour ancêtre Louis Méran ou Mérand. Il était marié à Marie Sauvageau. — Il est au Cap Santé dès 1689 ; plus tard, vers 1750, les Mérand (Méran, Mérand, Mayrand) s'établissent à Deschambault. Cf : *Dictionnaire Généalogique*, tome I, page 424 et tome V, page 600.

(2) Le nom de famille des Languedoc est Garigue, Garigue dit Languedoc. Cf. *Dictionnaire Généalogique*, tome IV, page 178.

Si M. l'abbé Scott veut bien consulter le *Dictionnaire Généalogique* de l'abbé Tanguay, aux pages 257 et 258 du tome VII, plus le *Recensement de la paroisse Notre-Dame de Québec*, année 1744, préparé par l'abbé Jacrau, plus les registres de la paroisse de Sainte-Foy, année 1790 et 1794, plus enfin les "papiers de famille" de son paroissien, mon cousin Georges Myrand, cultivateur de *la Suède*, il constatera comme moi que l'ancêtre des Myrand au Canada se nommait Guillaume Taphorin, et non pas Jean Mignerou dit La Jeunesse.

* * *

Il y avait déjà près de trente ans que Jean Mignerou dit LaJeunesse était mort (1) quand Guillaume Taphorin, de Québec, épousa, à "Notre-Dame de Lorette l'ancienne", le 23 novembre 1729, Marie-Louise Routier, comme il appert au document suivant :

"Aujourd'hui, vingt-troisième jour du mois de novembre de l'année mil sept cent vingt-neuf, après la publication des trois bans de mariage faite tant dans la paroisse de Québec que dans celle de Notre-Dame de Lorette l'ancienne, suivant le certificat de M. Boulard, curé de Québec, du 22 du présent, d'entre Guillaume Taphorin fils de Jean Taphorin et de Jeanne Merigone, de la paroisse de Meillerand, évêché de Poitiers, et demeurant dans la paroisse de Québec d'une part, et Marie-Louise Routier, veuve de feu

(1) Né au Poitou en 1636, Jean Mignerou dit Lajeunesse, qui avait épousé, en 1657, Marie Pavie, mourut à Ste-Foy le 17 décembre 1700. Cf. *Dictionnaire Généalogique*, tome I, page 431.

Michel Bonhomme (1) de cette paroisse de Lorette d'autre part ; le dit Taphorin, époux natif de la paroisse de Meillerand, évesché de Poitiers, ayant demeuré pendant plusieurs années dans la paroisse de Québec, je soussigné, prêtre missionnaire, faisant les fonctions curiales de la paroisse de Notre-Dame de Lorette l'ancienne certifie avoir reçu leur mutuel consentement de mariage et leur avoir donné la bénédiction nuptiale suivant les rites et coutumes de notre mère la Sainte-Eglise catholique, apostolique et romaine, et ce en présence de Jean-Baptiste Juneau et François la Ros (*Larault ?*) amis de l'époux et de Charles Routier, père de l'épouse, Elizabeth Routier, sœur, Ignace Bonhomme, Nicolas Bonhomme, Pierre Bonhomme, Nicolas Bonhomme, Michel et Etienne Moisaud et Jean Morin, beaux frères de l'épouse et témoins, etc.—Jacrau Ptre E. D. M.

Guillaume Taphorin, mon ancêtre, se maria "vieux garçon", c'est-à-dire à l'âge de 45 ans, comme il appert au *Recensement de la paroisse de Québec* (2) fait par l'abbé Mathurin-Joseph Jacrau prêtre du Séminaire de Québec exerçant les fonctions curiales. Ce travail de dénombrement eut lieu entre les mois de novembre 1744 et avril 1745. Taphorin s'y déclare âgé de 60 ans ce qui lui donne 45 ans en 1729 et fait remonter sa naissance à l'année 1684.

Voici l'extrait du recensement de l'abbé Jacrau quant à ce qui regarde la famille de mon ancêtre :

(1) Elle l'avait épousé le 13 janvier 1720.

(2) Cette archive, encore inédite, fait partie du trésor archéologique du Séminaire de Québec.

“ Paroisse de Québec, rue St-Louis, no 77 (1)

Guillaume Taphorin dit Millerand, bedeau, 60 ans
—Femme Louise Routier, veuve Michel Bonhomme,
43 ans Enfants : Michel Bonhomme, 22 ans ; Pierre
Bonhomme, 16 ans ; Marie-Anne Bonhomme, 19 ans ;
Jean-Baptiste Millerand, 10 ans ; Nicolas Taphorin,
2 ans ; Marie Taphorin-Migneran, 13 ans ; Marie-
Joseph Migneran, 9 ans ; Louise Migneran, 5 ans ;
Angélique Migneran, 3 ans.”

L'étude de cet extrait est aussi instructive qu'inté-
ressante. Elle nous apprend d'abord l'état de Guil-
laume Taphorin : bedeau, position aussi modeste que
pacifique. Mon ancêtre évidemment avait des goûts
simples, et la seule ambition de toute sa longue vie fut
d'être à la tête du mouvement religieux de l'époque. . .
dans les processions. Cette vanité en vaut une autre.
On sait encore qu'il demeurait sur la rue Saint-Louis.
Il n'en faut pas conclure qu'il habitait un château.
Loin de là c'étaient les petits gens qui vivotaient et se
terraient à la haute ville, au Mont Carmel, aux Gri-
sons, “ sur le Cap ” enfin, pour parler un langage
moderne. L'aristocratie, elle, demeurait à la “ Ville-
Basse ” et dans le voisinage immédiat du Palais des
Intendants, aujourd'hui devenu la brasserie Boswell.

A remarquer encore cette singularité, ou plutôt cette

(1) Ce numéro 77 n'est pas un numéro municipal mais
seulement un numéro d'ordre. Soixante-treize familles de-
meuraient alors sur la rue St-Louis. Elles sont classées
par Jacrau de numéro 39 à numéro 112 inclusivement. Le
recensement de “ la paroisse de Québec ”, c'est-à-dire de la
ville de Québec, en 1744, compte 1051 familles. A raison de
6 personnes par famille—et la progression comparée des
recensements de 1759 et de 1765 (En 1759, 7,511 et en 1765,
8,997.) justifie cette moyenne,—la population de Québec, en
1744, s'élevait à 6,306 âmes.

négligence orthographique avec laquelle est mené le travail du recensement fait par Jacrau. Dans dix lignes il trouve moyen d'écrire le nom de son paroissien de trois manières différentes. C'est d'abord Guillaume Taphorin dit Millerand, puis Millerant, enfin Migneran, trois variantes du nom de la paroisse originaire, Meillerand.

Autre bizarrerie encore plus rare. Les enfants d'une même famille portent des noms de famille différents : voilà qui n'est pas banal, n'est-ce pas ? Ainsi l'aîné des garçons s'appelle Jean-Baptiste Millerand, et son frère, le cadet, Nicolas Taphorin. Il y a plus : ils changent de noms entre eux, et on les connaît indifféremment, comme ils s'appellent et signent eux-mêmes, tantôt sous le nom de Taphorin dit Mignerand, tantôt sous celui de Mignerand dit Taphorin.

En voici un exemple pour chacun de ces cas. Le 14 août 1758, une petite fille de Guillaume Taphorin de Meillerand est enterrée à Québec. Et l'acte de sépulture dit : “ Marie-Thérèse Landry, fille d'Hilarion Landry et de Marie *Taphorin dit Mignerand.*”

Quatre ans plus tard, le 8 février 1762, date du mariage, à Beauport, de Jean-Baptiste, l'aîné des enfants de Guillaume Taphorin de Meillerand, le marié est désigné à l'acte comme “ fils de feu Guillaume *Mignerand dit Taphorin.*”

En faisant porter à son fils aîné le nom de Meillerand — nom qu'il avait pris lui-même dès son arrivée à Québec — Guillaume Taphorin voulait perpétuer dans la mémoire de ses enfants le souvenir de sa paroisse natale, du petit village qu'il avait quitté pour venir ici fonder une famille qui allait continuer, au Canada, les traditions, la langue et la foi du pays ancestral, de la France, première mère-patrie.

L'un des prédécesseurs de M. l'abbé Scott à la cure

de la paroisse Sainte-Foy, feu M. l'abbé Jérôme Sasseville, m'écrivait à la date, déjà lointaine, du 4 janvier 1889 :

“ Jean-Baptiste Taphorin, fils de l'ancêtre, c'est-à-dire du chef de la famille au Canada, a commencé de prendre, le premier, (1) le nom de Taphorin dit Meillerand. Cette particularité pourra vous faciliter peut-être le travail dans vos recherches sur les origines de votre famille dont le nom a subi plusieurs altérations orthographiques : Meillerand, Millerand, Mignerand, Migneran, Miran, Myrand.”

Le nom de l'ancêtre, Guillaume Taphorin de Meillerand apparait, pour la dernière fois sur les registres de la paroisse Notre-Dame de Québec, le 5 avril 1759, comme témoin à l'acte de sépulture de Jean Chabot, journalier, mort à 24 ans. Son propre acte de sépulture demeure introuvable et mes plus actives recherches dans les archives des paroisses de Québec, Ancienne-Lorette et Beauport n'ont rien découvert. S'est-il fait tuer aux batailles du 13 septembre 1759 ou du 28 avril 1760 ? L'événement en est possible, mais peu probable. En 1759, Taphorin avait 45 ans. C'est très vieux pour s'en aller mourir sur un champ de bataille, et la plupart des septuagénaires trouvent suffisamment amer d'agoniser dans un lit. Tout de même

(1) L'abbé Sassevi le commet ici une légère erreur. Guillaume Taphorin, le chef de la famille au Canada, et non pas son fils Jean-Baptiste, a bien été le premier à prendre pour lui-même, et à l'imposer ensuite à ses enfants, le nom de Meillerand, comme il appert à l'acte du baptême—23 mars 1841, registres de N.-D de Québec—de son dernier enfant, Marie-Angélique Taphorin : fille de Guillaume Taphorin dit Millerand”. A cette date—23 mars 1741—Jean-Baptiste Taphorin n'avait que sept ans.

Garneau, notre historien national, nous raconte qu'à " l'affaire " de Sainte-Foy on remarquait dans les rangs de l'armée canadienne-française des enfants de quatorze ans et des vieillards de quatre-vingt quatre ! Guillaume Taphorin était alors assez jeune pour en être. Ce qui expliquerait, glorieusement pour lui, le silence des registres au sujet de sa mort et de sa sépulture.

Tout ce que l'on sait de positif est que Guillaume Taphorin était décédé en 1762, comme il appert à l'acte de mariage (8 février) de Jean-Baptiste Mignerand dit Taphorin " fils de feu Guillaume Mignerand dit Taphorin et de défunte Louise Routier, ses père et mère de la paroisse de Québec. (1)

* * *

Jean-Baptiste Taphorin dit Millerand, établi à Beauport, était cultivateur et maître-maçon. Il épousa, le 8 février 1762, Marie-Thérèse Parent. Sa famille se composait de dix enfants. (2) Le 14 novembre 1788, il acheta des sieurs Joseph Dupont, père et Joseph

(1) Sa femme, Louise Routier, l'avait, de plusieurs années précédé dans la tombe. Elle était décédée le 5 mai 1756, à Québec.

(2) Jean Baptiste—Marie-Joseph—François—Louise—Dominique—Michel—Marie-Louise—Magdeleine—Angélique—Marguerite. Dominique—né le 4 août 1784, mort en août 1849—était mon grand père. Il épousa, le 1^{er} juin 1813, Cécile-Adélaïde Huppé. De ce mariage naquirent sept enfants : Dominique-Prosper, Louis-Japhet (né le 9 mai 1824, mort le 19 août 1860), Jean-Samuel, Louis-Eusébe, Cécile-Adélaïde, Catherine-Sara, Samuel-Achille. Je suis le fils de Louis-Japhet. E. M.

Dupont, fils,—par acte passé devant Maître Deschenaux, notaire public—“ une terre située en la paroisse de Sainte-Foy, côte St-Pierre ou *La Suède*, de quatre arpents et demie de front sur trente arpents de profondeur ”—laquelle terre les dits Joseph Dupont avaient achetée d'Eustache Harnois et de Marie-Thérèse Chabot, le 13 juillet 1767. (1)

Cette terre appartenait à Eustache Lambert bien avant cette date du 13 juillet 1767, avant même qu'elle fit partie de la paroisse Sainte-Foy, alors qu'elle était enclavée dans le territoire de la “ Vieille Lorette ”—l'Ancienne Lorette d'aujourd'hui—comme il appert à l'Ordonnance du 3 mars 1722 délimitant alors les bornes de la paroisse de Sainte-Foy :

“ L'étendue de la paroisse, de la dite côte, sera d'une lieue et demie, tant sur le fleuve St-Laurent que sur la route de St-Michel dite de St-Jean, à prendre sur le fleuve depuis les terres de St-Michel et sur la route depuis le ruisseau Prévost jusqu'à la Rivière du Cap Rouge, et les profondeurs de la dite paroisse qui n'étaient que d'environ soixante-dix arpents du côté du nord-est, à prendre du bord du fleuve, seront augmentées des terres de Pierre et André Hamel, *Eustache Harnois*, Lucien et François Poitras, Jean-Baptiste et Charles Drolet, Alexis Alexandre et du

(1) Cf. Greffes des notaires Du Laurent et Sanguinet, à la date précitée ; 2o Greffe du notaire J.-B. Panet, minute du 20 juin 1793, endossée : Partage de mobiliers et immobiliers de la communauté qui a été entre le Sieur J.-Bte Taphorin dit Migneran et feue Marie Thérèse Parant ” ; 3o Greffe du notaire Roger Lelièvre, minute du 18 juillet 1826, endossée : “ Déclaration de J.-Bte Migneran III—à Robert Christie, Eer.”

sieur Destargis, qui sont présentement de la paroisse de la Vieille Lorette.” (1)

L'année suivante (1789) J.-Bte Taphorin dit Mille-
rand quittait Beauport, où il avait vécu plus d'un
quart de siècle, et venait prendre possession de la terre
des Dupont, devenue sa propriété.

C'est donc en 1789, et pas avant cette date, que les
Myrand s'établissent, comme cultivateurs, à Sainte-
Foy.

L'année suivante, ils font une autre prise de posses-
sion—plus solennelle, celle-là, et plus permanente que
l'autre. Ils entrent au cimetière de la paroisse. Le 28
janvier 1790, Marie-Thérèse Parent, décédée dans la
force de l'âge, à 47 ans, y est enterrée. Quatre ans
plus tard, le 12 mai 1794, Jean-Baptiste Taphorin dit
Mignerand vient y rejoindre sa femme. M. l'abbé
Scott n'aura qu'à référer aux dates précitées dans les
registres de la paroisse pour y retrouver leurs actes
de sépulture.

Le fils aîné de Jean-Baptiste Taphorin dit Migne-
rand, né le 5 décembre 1762, portait le prénom de son
père et s'appelait, lui aussi, Jean-Baptiste.

Il épousa en premières noces—5 octobre 1795—
Marie-Madeleine Drolet, comme lui de la paroisse

(1) La délimitation de la borne sud-ouest de la paroisse
de la Vieille Lorette répète exactement les trois dernières
lignes du paragraphe précité : “..... et du côté du sud-
ouest depuis l'habitation d'Ignace Salloir jusqu'à celle de
Louis Bonin, à l'exception des terres de Pierre et André
Hamel, *Eustache Harnois*, Lucien et François Poitras,
Jean-Baptiste et Charles Drolet, Alexis Alexandre et du
sieur Destargis, qui en demeureront distraites et jointes
comme elles le sont ci dessus à la paroisse Sainte-Foy ”.
Cf : *Edits et ordonnances*, vol. I, page 446.

Sainte-Foy. Elle était fille d'André Drolet et de Marie-Madeleine Poitras.

En secondes noces, Jean-Baptiste II Taphorin dit Mignerand épouse — 29 juillet 1817 — Marie-Josephte Gauvin, fille de François Gauvin et de Marie-Agathe Dérocher.

Huit enfants naquirent de ces deux mariages. (1) L'un d'eux, Jérôme, l'aîné des enfants du premier lit hérita, du vivant de son père, de la maison et du bien paternels. Devenus vieux, Jean-Baptiste II Taphorin et sa seconde femme " *se donnèrent* " à lui aux conditions ordinaires d'un pareil contrat.

L'acte fait connaître aussi la raison qui motiva le choix des " bonnes gens " : " parce que leur dit fils Jérôme a témoigné envers eux plus de tendresses et d'égards." Jérôme Myrand (pour employer maintenant l'orthographe moderne et actuelle du nom) épousa, le 29 août 1837, à Charlesbourg, Marie-Josephte Ampleman, fille de Charles Ampleman, cultivateur, et de Marie-Marguerite Pageot. (2) Onze enfants naquirent de ce mariage, et M. Georges Myrand, l'aîné d'entre eux, est actuellement en possession de " la maison et du bien paternels." Cette maison et ce bien, qui portent aujourd'hui le numéro 36 du cadastre officiel de la paroisse Sainte-Foy, sont

(1) Quatre garçons et quatre filles. Les garçons se nommaient Jérôme, Jean-Baptiste, Louis et Michel. *Jean-Baptiste* est le grand père de M. Jean-Baptiste Myrand, le maître de poste du Sénat, à Ottawa. *Louis* est le grand père de M. Léon-H. Myrand, le gérant de la Compagnie de Navigation Richelieu & Ontario, à Québec. *Michel* est le grand père de M. Sifroi-Joseph Myrand, marchand, le chef de la raison sociale Myrand & Pouliot à St-Roch de Québec.

(2) Jérôme Myrand est décédé, le 4 septembre 1880, à l'âge de 77 ans; sa femme, Marie-Josephte Ampleman, est morte le 8 février 1889, à l'âge de 73 ans.

encore aujourd'hui la maison et la terre que les sieurs Joseph Dupont, père et fils, vendaient, le 14 novembre 1788, à Jean-Baptiste Taphorin dit Meillerand, de Beauport, cultivateur et maître-maçon, terre qu'eux-mêmes avaient achetée d'Eustache Harnois et de Marie-Thérèse Chabot, le 13 juillet 1767.

Telle est, appuyée sur des documents d'une valeur probante incontestable, l'histoire modeste mais authentique des origines de la famille Myrand au Canada.

Son chef et fondateur, Guillaume Taphorin, venu à Québec vers l'année 1725, se marie en 1729, et meurt entre les années 1759 et 1762.

L'aîné de ses enfants, Jean-Baptiste, s'établit d'abord à Beauport, en 1762, où il demeure vingt-six ans ; puis, au printemps de 1789, il vient, avec toute sa famille, prendre possession, à Sainte-Foy, *Côte Saint-Pierre* (aujourd'hui *Chemin de la Suède*) d'une terre qu'il avait achetée l'automne précédent (1788) des sieurs Joseph Dupont, père et fils.

Depuis cent quinze ans ses descendants occupent sa maison et possèdent sa terre qu'ils garderont, j'en ai la certitude, aussi longtemps qu'ils auront l'honneur d'être cultivateurs.

ERNEST MYRAND

LAC SIMCOE

Le général Simcoe, lieutenant-gouverneur du Canada Supérieur lors de l'octroi de la constitution de 1791, fonda York ou Toronto. Il servit depuis à Saint Domingue et dans la Méditerranée, et devait conduire 12,000 hommes à la défense du Portugal, si le prince régent de ce pays y eût consenti. Un des lacs de la province d'Ontario a retenu son nom.

L'HONORABLE ALEXANDRE-EDOUARD
KIERSKOWSKI

M. Kierskowski naquit dans le grand duché de Posen en 1816. Son père avait servi avec distinction dans les armées du premier empire.

Pendant la révolution de 1830-31, le jeune Kierskowski combattit en Pologne à côté de son père, pour la cause nationale, et reçut deux blessures.

Forcé de prendre le chemin de l'exil, il se rendit à Paris où il étudia le génie civil.

C'est en 1841 qu'il vint au Canada. Il se livra à sa profession et à diverses entreprises industrielles.

Elu le 2 novembre 1858 au Conseil Législatif pour la division de Montarville, il fut privé de son siège par une contestation.

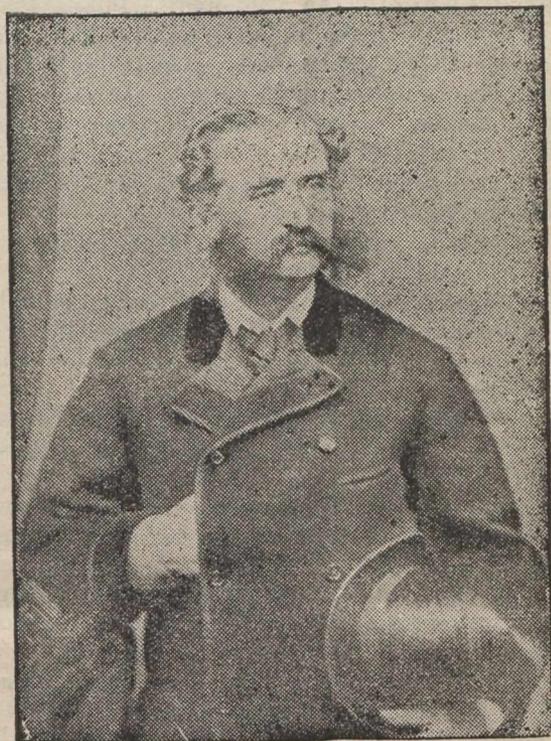
Le 13 juillet 1861, il fut élu à la Chambre d'Assemblée par le comté de Verchères. Cette fois encore son siège lui fut enlevé par la décision d'un comité nommé pour juger de la contestation des élections.

Il fut plus heureux sous le régime de la Confédération. Le 10 septembre 1867, il fut élu par le comté de Saint-Hyacinthe pour la Chambre des Communes.

L'honorable M. Kierskowski mourut à Saint-Ours le 4 août 1870, et fut inhumé dans l'église de Saint-Charles de Richelieu.

“ M. Kierskowski, partisan politique dévoué et énergique, avait su dans la vie privée s'attirer l'estime de ses adversaires par de nobles qualités.”

Il s'était marié deux fois : en premières noces, à Louise, fille de l'honorable M. Debartzch, et, en secondes noces, à Caroline-Virginie, fille de l'honorable Roch-François de Saint-Ours.



L'HON. ALEXANDRE-EDOUARD KIERSKOWSKI

RÉPONSES

Pierre Lesueur. (IX, V, 940).—Pierre Lesueur était né vers 1657 à Notre-Dame de Heden, en Artois, du mariage de Victor Lesueur et de Anne Honneur.

Nous ignorons en quelle année il passa dans la Nouvelle France. Il y était déjà en 1681, puisque le 14 juillet de cette année le Conseil Souverain le condamne à cent livres d'amende pour avoir été en traite au Sault Sainte-Marie. (1)

M. Sulte nous apprend qu'en 1683, Lesueur était au lac Pepin sur le Mississipi.

En 1689, le nom de Lesueur se trouve dans l'acte de prise de possession, par Nicolas Perrot, de la baie des Puants, de la rivière des Outagamis, de celle de Ouiscouche, et du Mississipi.

L'année suivante, il revient dans la Nouvelle-France et, le 29 mars 1690, il épouse, à Boucherville, Marguerite Messier.

Dans une Relation des événements les plus remarquables arrivés au Canada de septembre 1692 au départ des vaisseaux en 1693, nous lisons :

“ Lesueur, un autre voyageur va rester à Chagouamigon et va essayer de maintenir la paix récemment conclue entre les Sauteurs et les Scioux. Ceci est de la plus grande conséquence, car c'est maintenant la seule voie par laquelle on peut avoir accès à la dernière nation, dont le commerce est très profitable, la contrée au sud étant occupée par les Renards et les Mascoutins qui ont déjà, à plusieurs reprises, pillé les Français, sous le prétexte qu'ils portaient des muni-

(1) *Jugements et délibérations du Conseil Souverain*, vol. II, p. 594.

tions aux Sioux, leurs anciens ennemis. Ces fréquentes interruptions auraient été punis déjà, si nous n'avions été occupés ailleurs. Lesueur, nous l'espérons, va nous faciliter la route septentrionale par la grande influence qu'il possède sur les Sioux" (1).

En 1693, Lesueur avait le poste des Sioux sous les ordres de LaMothe Cadillac, commandant de Michilimakinac.

En 1695, M. LeSueur, par ordre du comte de Frontenac, gouverneur général du Canada, fit construire un fort dans une île sur le Mississipi, à plus de 200 lieues audessus des Illinois, afin de ménager la paix entre les Sauteurs, nation qui habitait le bord d'un lac de plus de 500 lieues de tour, situé à 100 lieues à l'est du fleuve, et les Sioux, placés vers le haut du Mississipi.

La même année, Lesueur descendit à Montréal avec dix ou douze canots montés par des Sauvages. Dans cette troupe il y avait un chef des Sauteurs appelé Chingouabé et un Siou et une Siouse. Ces derniers étaient les premiers de leur nation qui venaient au Canada. Comme on espérait tirer de leur pays quantité de choses utiles au commerce, Frontenac, le chevalier de Callière et l'intendant Champigny les reçurent parfaitement bien.

Trois jours après leur arrivée à Montréal, le 18 juillet, Frontenac leur donna audience en présence des principaux personnages de la colonie.

Le chef des Sioux, qui se nommait Cioscate, étala devant le gouverneur sur une robe de castor vingt-deux flèches, et lui dit que chacune d'elles représentait un village de sa nation qui demandait sa protec-

(1) O'Callaphan, IX, p. 570.

tion et de bien vouloir les regarder comme ses enfants.

M. de Frontenac, après avoir parlé aux autres nations et leur avoir représenté de vivre en paix avec les Sioux afin d'unir leurs efforts contre les Iroquois, se tourna vers Ciostate et lui dit qu'il recevrait sa nation au nombre de ses enfants, à condition que tous écouterait sa voix. Il ajouta qu'il renverrait Lesueur au milieu d'eux. (1)

Lesueur devait remonter au Mississipi dans le printemps de 1696 avec ce chef siou, qui n'était descendu que sur la parole qu'on lui avait donnée de le reconduire dans son pays. Mais il tomba malade dans l'hiver et mourut à Montréal après trente-trois jours de souffrance.

Lesueur obtint alors du comte de Frontenac la permission de passer en France.

Il avait découvert dans le pays habité par les Sioux des mines de plomb, de cuivre et de terre bleue et verte. Il voulait demander à la Cour la permission de les ouvrir.

Il présenta au Roi un mémoire dans lequel il proposait la formation d'un établissement fixe chez les Sioux. Il représentait le danger d'être prévenus par les Anglais, qui trafiquaient sur l'Ouabache et avaient en vue l'occupation du Mississipi. Il terminait en demandant le commandement de Chagouamigon aissi que du Mississipi, des lacs et des rivières compris entre la source de ce fleuve et la rivière des Kikapous.

Le 27 avril 1697, le Roi lui accordait sous réserve de commencer sur le Mississipi l'établissement qu'il avait proposé. Il avait la permission de prendre dans

(1) Margry, (*Découvertes et explorations des Français dans l'ouest et dans le sud de l'Amérique septentrionale*, p. 55) donne un compte rendu détaillé de cette réception.

la colonie vingt ou vingt-cinq hommes, à condition qu'ils ne seraient occupés qu'au travail des mines et nullement à aller faire la traite dans les bois.

Sur la fin de juin de la même année, Lesueur s'embarqua à La Rochelle pour revenir au Canada. En passant sur le banc de Terre-Neuve, il fut pris par une flotte anglaise de 16 vaisseaux, et amené prisonnier à Portsmouth.

À la paix, il retourna à Paris pour chercher une nouvelle commission, car il avait jeté la sienne à la mer, dans la crainte de donner connaissance de son projet aux Anglais.

La cour lui en donna une nouvelle le 21 mai 1698. Cette fois, le Roi lui permettait d'amener cinquante hommes. La défense de traiter le castor était maintenue, mais il obtenait le privilège de traiter des pelleteries qui n'entrent pas dans la fabrication des chapeaux.

Il passa aussitôt dans la Nouvelle-France, et commença ses préparatifs de départ.

L'intendant Champigny, qui avait toujours été opposé à ses entreprises, obtint, le 27 mai 1699, la révocation des privilèges accordés à Lesueur. Ces obstacles l'obligèrent de retourner en France.

Enfin, en décembre 1699, M. LeSueur retournait en Louisiane avec 30 hommes, afin d'y exploiter les mines qu'il avait découvertes. La relation de ce voyage de M. LeSueur au pays des Sioux est publiée dans le *Journal historique de l'établissement des Français à la Louisiane* par Benard de la Harpe, p. 38.

Au mois d'avril 1702, LeSueur se rendit en France avec M. d'Iberville.

En mai 1702, Louis XIV lui accorda une nouvelle concession.

Quelques années après, repassant en Louisiane, LeSueur mourut dans la traversée.

P. G. R.

Le Great-Eastern. (IX, XII, 985.) — C'est le samedi, 6 juillet 1861, entre six et sept heures du soir, que le *Great-Eastern* entra dans le port de Québec.

Parti d'Angleterre le 27 juin, le géant nautique avait donc pris neuf jours à faire la traversée d'un port à l'autre.

Nous lisons dans le *Canadien* du 8 juillet 1861 :

“ Plusieurs de nos steamers allèrent à la rencontre du *Great-Eastern*, entre autres le *Napoléon* qui avait à son bord le maire (M. Thomas Pope), les membres du Conseil et du Bureau de Commerce, et une foule nombreuse de citoyens, trop nombreuse même pour l'aise des passagers.

“ Arrivé vers le bout de l'île d'Orléans, on aperçut dans le lointain une grosse fumée, qu'on jugea être celle du *Great Eastern*. Aussitôt lunettes et jumelles de se pointer à l'horizon, et chacun de s'écrier : C'est lui ! C'est bien lui ! Bientôt le *Napoléon* vira de bord et attendit l'approche du *Great Eastern*, qui l'eut bientôt rejoint. Et hourras d'éclater, mouchoirs de s'agiter de part et d'autres, suivis de deux coups de canon à bord du *Great Eastern* en forme de salut, politesse qui fut faite aussi au *MacKenzie* qui arriva quelques moments après.

“ Le *Great Eastern* marchait alors à toute vitesse, avec ses immenses roues latérales et sa puissante roue à hélice, et le *Napoléon* ne tarda pas à être dépassé ; mais le premier, après avoir fait acte de suzeraineté, arrêta ses roues latérales, ne faisant mouvoir que son hélice, et on put alors l'approcher et avancer côte à côte avec lui, jusqu'à l'entrée dans le port, ce qui fut l'occasion de nouveaux hourras répétés à plusieurs reprises. Des deux côtés la foule paraissait animée d'un enthousiasme égal, que partagea la population entière,

qui s'était portée en masses sur les quais, sur la Plateforme, partout où l'on pouvait apercevoir le nouvel arrivant.

“ Le *Great Eastern* a été jeter l'ancre un peu au-dessus du quai de la Reine, où il va décharger les troupes qu'il a amenées, ce qui va prendre quelques jours, après quoi il recevra les visiteurs, à commencer jeudi prochain.”

Le *Great Eastern* reprit la mer le 6 août, à 4 heures du matin.

Pendant son séjour d'un mois dans le port du Québec, le *Great Eastern* fut visité par des milliers et des milliers de curieux venus de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis.

Les Hollandais de la Nouvelle-Belgique. (IX, III, 931.)—Lorsque Champlain fonda Québec, en 1608, les Iroquois étaient en guerre ouverte avec les Algonquins; c'étaient deux nations puissantes, valeureuses et ennemies de longue date.

Les Iroquois, quoique moins nombreux, semblaient cependant l'emporter sur leurs adversaires, malgré leur alliance avec les Hurons et les Micmacs. Cette triple force aurait peut-être réussi à dompter une tribu aussi vaillante que l'était la Confédération dite des Cinq-Cantons, si les Anglais de la Nouvelle-Angleterre et les Hollandais de la Nouvelle-Belgique, établis dans le voisinage immédiat des Iroquois, ne leur eussent vendu des fusils et des munitions qui leur permirent de guerroyer à armes égales contre les Français, alliés aux Algonquins. De ce moment la face des choses tourna, et l'Iroquois féroce par nature, devint de plus en plus redoutable et redouté.

Ce fut en 1609 que Henry Hudson, explorateur anglais, voyageant pour le compte de la Hollande,

découvrit la rivière qui porte encore son nom. Dès l'année suivante, quelques Hollandais vinrent en Amérique pour y tenter fortune. Mais il n'y eut pas de colonisation hollandaise sérieuse avant 1623. Toutefois, en 1613, Adrian Block, ayant été forcé d'hiverner sur l'île de Manatte, y construisit un petit fort qu'il appela New-Amsterdam, en l'honneur de la cité principale de la Hollande.

En 1623, la Compagnie hollandaise des Indes orientales envoya en Amérique un vaisseau chargé de plus de vingt familles wallonnes, qui s'établirent sur les bords de la rivière Hudson. Les uns restèrent à New-Amsterdam (la ville de New-York actuelle), les autres se rendirent jusqu'à Orange, (aujourd'hui Albany). Ces deux groupes s'accrurent assez rapidement, et bientôt le pays compris entre l'Hudson et la rivière Delaware, forma toute une province que les Hollandais appelèrent New-Netherland, et les Français Nouvelle-Belgique. Champlain donnait aux Hollandais, le nom de Flamands. La plupart d'entre eux étaient protestants ; s'il se rencontrait chez quelques-uns de l'intolérance, il s'en trouvait d'autres, par contre, qui respectaient la religion catholique et ses ministres. Pris dans son ensemble, l'élément colonisateur de la Nouvelle-Belgique, était chrétien, moral, industriel, et patriote. Les chefs surtout étaient remarquables à plus d'un titre. Ils ne consentirent jamais à épouser les querelles des sauvages et à batailler pour les uns au détriment des autres. S'ils leur vendirent de la poudre et des arquebuses, c'était plutôt pour des fins de commerce. Ils étaient grands acheteurs de fourrures, qu'ils apportaient ensuite en Europe, où les profits étaient considérables.

La Nouvelle-Belgique connut bientôt une organisation politique. Elle eut ses gouverneurs ou direc-

teurs-généraux. Pendant quarante ans que dura la suprématie hollandaise sur ce coin de terre américaine, six gouverneurs se succédèrent sans interruption, et dans l'ordre qui suit : 1624-25, Cornelius Jacobsen May ; 1625-26, William Verhulst ; 1626-32, Peter Minuit ; 1633-37, Walter Van Twiller ; 1638-47, William Kieft ; 1647-64, Peter Stuyvesant.

Peter Minuit acheta des sauvages l'île de Manatte et vingt-deux mille acres de terre, pour la somme de vingt-quatre piastres. Ce fut sous son administration que la ville de New-Amsterdam fut constituée civilement. Cette année-là (1626), la Nouvelle-Belgique exporta des fourrures pour un montant de dix-neuf mille piastres.

L'année suivante, Minuit régla avec Bradford, gouverneur de la Nouvelle-Angleterre, les limites de sa province. Elle se trouva bornée au nord-est par la Nouvelle-Angleterre et au sud-ouest par la Virginie, et fut comprise entre les 38e et 42e degrés de latitude.

La ville de New-Amsterdam ne connut le système de gouvernement municipal qu'en 1653.

La colonie hollandaise florissait toujours, lorsqu'en 1667, l'Angleterre conclut, à Bréda, un traité de paix avec la Hollande, en vertu duquel elle devenait maîtresse de la Nouvelle-York et du Nouveau-Jersey, ne laissant aux Hollandais que Surinam.

Cette dépossession en règle mit fin à la suprématie des Pays-Bas sur leur colonie américaine. Cependant, en 1673, les Hollandais tentèrent de reprendre leur colonie perdue ; ils y réussirent, mais ils ne purent la conserver que pendant quelques mois. Un nouveau traité, consenti en 1674, les déposséda une seconde fois, et le drapeau anglais continua à flotter sur la Nouvelle-York jusqu'à la déclaration de l'indépendance des États-Unis.

N.-E. DIONNE

QUESTIONS

997—A-t-on des renseignements sur le lieu d'origine et la vie de Etienne de Lessart, qui donna un terrain pour bâtir une église à Sainte-Anne du Petit-Cap ou de Beaupré ?
de L.

998—Jean-Baptiste Duberger, qui a fait un plan en relief de Québec déposé aujourd'hui à l'arsenal de Woolwich, en Angleterre, est-il mort au Canada ?

XXX

999—Doit-on dire et écrire “à Trois-Rivières, à Trois-Pistoles, à Deux-Montagnes”, ou “aux Trois-Rivières, aux Trois-Pistoles, aux Deux-Montagnes” ?

PEDAG.

1000—Dans son “étude biographique et historiographique” intitulée : *Louis Jolliet*, M. Ernest Gagnon dit que le célèbre explorateur qui fut le premier seigneur d'Anticosti mourut en 1700,—dernière année du dix-septième siècle,—entre le 4 de mai et le 18 octobre. (Voir *Louis Jolliet*, pp. 203 et 205.) De son côté, M. l'abbé Camille Roy, dans un récent numéro de la *Nouvelle-France*, dit que Louis Jolliet mourut en l'année 1699. Qui a raison ?

ANTICOSTI

1001—Y avait-il au fort Carillon une chapelle et des aumôniers militaires ? Si oui, étaient-ce des prêtres séculiers, des Jésuites ou des Récollets ?

Quels étaient les aumôniers de l'armée de Montcalm durant son séjour à Carillon et pendant la fameuse bataille ?

XX

QUÉBEC-CENTRAL

LES TRAINS QUITTENT LÉVIS

8.00 } EXPRESS DES MONTAGNES BLANCHES
A. M. } Pour Fabyans, Portland, Sherbrooke, Beauce
et Mégantic, chars Pullmand, Parloir, Buffet
jusqu'à Portland.

3.50 } EXPRESS DE BOSTON ET NEW-YORK,
P. M. } pour Sherbrooke, Boston, Springfield, New-
York, tous les points de la Nouvelle-Angleterre,
aussi Beauce et Mégantic, chars Pullman dortoirs sur ce
train.

2.05 } SPÉCIAL DE NEW-YORK ET BOSTON.
P. M. } Ce nouveau train commencera à circuler le 24.
juin avec chars directs faisant le trajet le plus
rapide entre Québec et New-York.

7.00 } ACCOMMODATION. De Lévis à Sherbrooke,
P. M. } et tous les points sur le chemin de fer Boston
& Maine.

LES TRAINS ARRIVENT À LEVIS

Express de Boston et New-York à 12 hrs, midi. Spécial
de Boston et New-York à 1.10 hr. p. m. Express des Mon-
tagnes Blanches à 8.55 hrs p. m. Accommodation à 8.45 h.
s. m.

A VENDRE

La Vérité (collection complète) ; *l'Opinion publique*
(collection complète) ; *Le Monde Illustré* (collection
complète) ; *Canada, an Encyclopedia of the Country*,
par Castell Hopkins, 6 vols ; *Oeuvres de Parkman*, 16
vols. Excellentes conditions.

ON DEMANDE

Invasion du Canada, par Verreau ; *Echange des*
prisonniers aux Cèdres, par Ethier, *Centenaire de l'in-*
vasion du Canada, par Turcotte ; *Les Canadiens du*
Michigan, par Saint-Pierre.

S'adresser au
Bulletin des Recherches Historiques, Lévis

VIENT DE PARAITRE :

**La famille D'Estimauville
de Beaumouchel**

PAR

PIERRE-GEORGES ROY

Renseignements généalogiques sur les familles de Lanau-
dière, Rolland, Grey, Terroux, Woodcock, Duchesnay,
Buies, LeMoine, Pagé, Taché, Clément, Chassé, DesRo-
siers, Hudon, Pouliot, Venner, Harquail, Tremblay, Hamel,
Evanturel, Hudlet, Desty, etc., etc.

TIRAGE : 100 EXEMPLAIRES

—
PRIX : \$0.50
—

S'adresser à l'auteur, 32 $\frac{1}{2}$, rue Wolfe, Lévis.